



**HANDICAP  
INTERNATIONAL**



11, avenue de la Paix  
1202 Genève  
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33  
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35  
E-mail : [contact@handicap-international.ch](mailto:contact@handicap-international.ch)  
[www.handicap-international.ch](http://www.handicap-international.ch)  
CCP: 12-484-4



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007 SUISSE

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**



PRÉSENTATION	1
PRÉSENCE DANS LE MONDE	2-3
DÉVELOPPEMENT	4 à 7
URGENCE	8 à 11
MINES ET BASM	12 à 15
SECTION SUISSE	16 à 19
RAPPORT FINANCIER	20 à 23
REMERCIEMENTS	24

**PRÉSIDENT :**

Bernard Poupon

**RESPONSABLE DE LA RÉDACTION :**

Paul Vermeulen

**COORDINATION GÉNÉRALE :**

Caroline Arlandis

**ASSISTANT :**

Frédéric Gruyer

**RÉDACTION :**

Emmanuelle Chardin

Laurent Poillot

Marc Schmidlin

Ueli Anken

**CORRECTION :**

Magenta Correction

Evi Kassimidis

**CRÉATION MAQUETTE :**

Gaëlle Bouché

**EXÉCUTION :**

NJmc

**GRAPHISME SUISSE :**

swingcommunication

**ICONOGRAPHIE :**

Alexandre Armand

Læthicia Lamotte

**IMPRESSION :**

ATAR Roto Presse SA

**CRÉDIT PHOTO 1<sup>ÈRE</sup> DE COUVERTURE :**

© Soriyeen Men / Handicap International

**CRÉDIT PHOTO 4<sup>È</sup> DE COUVERTURE :**

© S. Bouko / Handicap International

## AGIR PARTOUT OÙ IL LE FAUT

© Evi Kassimidis / Handicap International



2007 est une année particulière, symbolique même, puisqu'elle marque les 25 ans de Handicap International. Vingt-cinq années consacrées aux personnes en situation de handicap, à leurs côtés, pour les aider à retrouver une autonomie et une place dans la société. Nos programmes dans 59 pays sont là pour nous rappeler le travail accompli par nos équipes sur le terrain, mais aussi aux sièges des sections de l'organisation en Europe, en Amérique du Nord et ici-même en Suisse.

Le handicap peut avoir des causes multiples et notre présence dans tant de pays n'est pas seulement liée aux mines antipersonnel. Les catastrophes naturelles, les maladies invalidantes, les conflits sont autant d'injustices qu'il nous faut combattre en puisant dans l'expérience accumulée.

2007 a également vu l'intervention de l'association s'élargir avec des projets de lutte contre le diabète, une affection qui gagne du terrain de manière inquiétante et qui pourrait bien devenir l'une des premières causes de handicap dans le monde.

Nous avons également intensifié notre combat pour faire interdire les bombes à sous-munitions (BASM) par des actions de mobilisation et de lobbying déterminantes. La fin 2008 devrait en effet voir la signature d'un traité d'interdiction des BASM, aboutissement du processus initié à Oslo en février 2007 grâce à la mobilisation des ONG.

En 2007, les ressources de l'association suisse ont progressé de 17 %, avec un ratio d'utilisation satisfaisant : 89% de ces ressources ont été affectées à la mise en œuvre de notre mission sociale et 11% aux frais de fonctionnement.

Vous l'aurez compris, 2007 a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru en 25 années d'intense mobilisation, mais surtout de tirer parti de cette solide expérience pour continuer à intervenir dans l'avenir, avec toujours plus d'efficacité, grâce aux donateurs qui nous font confiance et aux institutions qui choisissent de soutenir nos actions de solidarité.

**Bernard Poupon**  
Président

## HANDICAP INTERNATIONAL

### STATUT

Créée en 1982, Handicap International est une association reconnue d'utilité publique. En 1996, elle a reçu la Médaille Nansen et en 1997, le prix Nobel de la paix aux côtés des autres organisations non gouvernementales (ONG) de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL), dont elle est cofondatrice.

### OBJECTIFS ET MANDAT

Née il y a vingt-cinq ans, Handicap International est une association non gouvernementale internationale dont le principe fondateur est d'apporter une aide durable à toute personne en situation de handicap, sa famille et sa communauté.

Les programmes de Handicap International sont déployés dans cinquante-neuf pays, aussi bien dans des contextes de crise que dans une perspective de développement. L'aide déployée par l'association s'effectue selon une approche globale et inclusive qui considère les personnes handicapées au sein de leur environnement social, économique et culturel. Autrement dit, il s'agit de permettre aux personnes invalides de vivre dignement par l'égalité de l'accès aux soins, mais aussi au travail et aux loisirs.

Les programmes comme les actions de plaidoyer de l'association s'inscrivent dans une démarche de satisfaction des Droits de l'homme, qui fondent les principes de dignité, de participation, de non-discrimination et de proximité des dispositifs répondant aux besoins des populations.

### LES BÉNÉFICIAIRES

Handicap International agit en faveur des personnes en situation de handicap qui, en raison de leur état physique, mental ou psychologique, mais aussi en raison de l'environnement inadapté dans lequel elles vivent, éprouvent des difficultés à tenir un rôle social dans leur communauté ou subissent une très grande précarité due aux situations de crise engendrées par les conflits et les catastrophes naturelles.

### MODE D'INTERVENTION

Dans les contextes de crise comme dans une perspective de développement, Handicap International place les personnes handicapées au cœur de sa stratégie d'intervention, en apportant le plus grand soin à ce que les populations aidées deviennent progressivement actrices de leur propre développement.

Pour ce faire, chaque fois que cela est possible, l'association s'appuie sur les réseaux existants dans les pays (associations d'entraide ou de personnes handicapées, instances régionales ou gouvernementales) et leur apporte structure et soutien pour renforcer leurs capacités d'intervention. Différents types de partenariats sont ensuite élaborés avec l'ensemble des acteurs afin de favoriser les transferts de compétences.

Par ailleurs, les projets sont inscrits dans une démarche qualité qui comporte, notamment, l'évaluation des actions menées ainsi que le respect des valeurs éthiques de l'association.

### 2007 EN CHIFFRES

**25** ans de présence dans le monde.

**59** pays d'intervention.

**8** sections dans le monde constituent le réseau: France (1982), Belgique (1986), Suisse (1996), Luxembourg (1997), Allemagne (1998), Grande-Bretagne (1999), Canada (2003), Etats-Unis (2006).

**300** collaborateurs (plein temps) au sein de toutes les sections.

**8** collaborateurs (plein temps) auprès de la section Suisse.

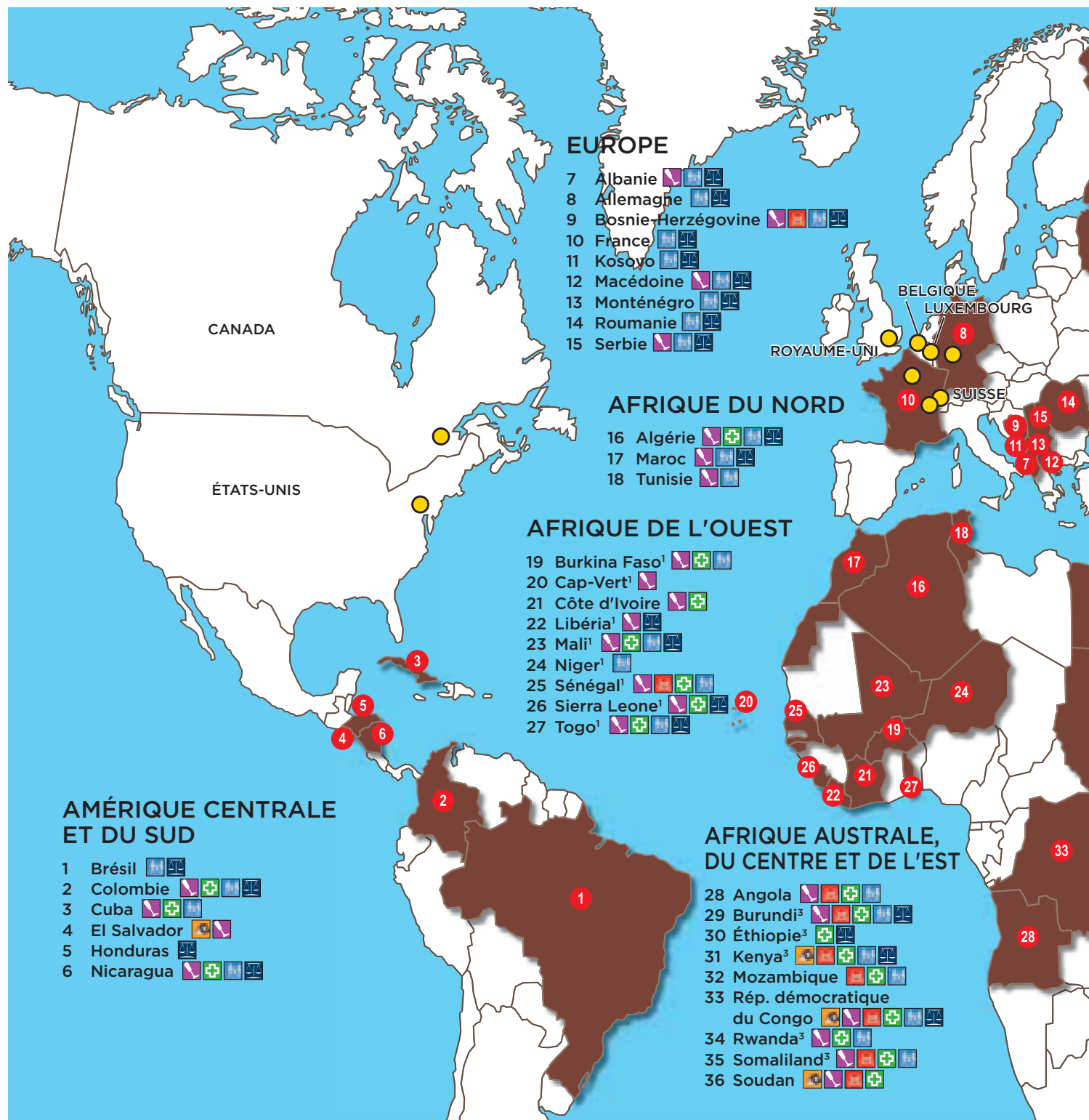
**264** expatriés et salariés affectés aux programmes.

**3221** personnels nationaux dans les 59 pays d'intervention.

**38** projets dans 24 pays et régions financés avec des fonds provenant des donateurs et des bailleurs de fonds suisses.

**478 876** signataires de l'appel de Handicap International pour l'interdiction des BASM, au 31 décembre 2007.

# MONDE PRÉSENCE DE HANDICAP INTERNA



URGENCE



ACTIONS CONTRE LES MINES



INSERTION



RÉADAPTATION



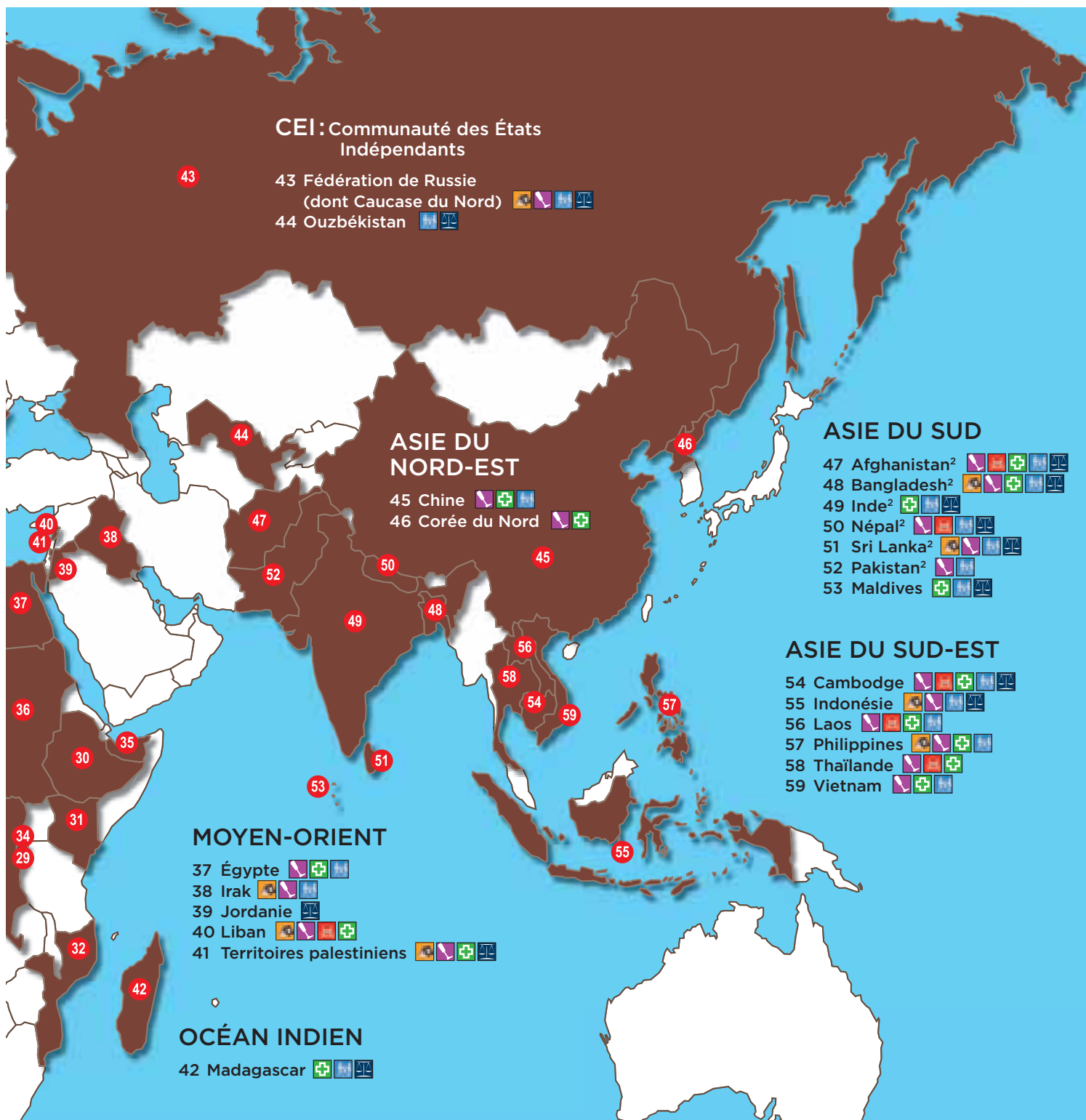
PRÉVENTION SOINS ET SANTÉ



DROITS ET POLITIQUES DU HANDICAP

● RÉSEAU INTERNATIONAL (SECTIONS, BUREAU DE REPRÉSENTATION)

# TIONAL DANS LE MONDE PRÉSENCE DE I



1- Programmes appuyés par la coordination régionale d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Coraoc), basée à Ouagadougou, au Burkina Faso.

2- Programmes appuyés par la coordination régionale d'Asie du Sud (SARC), basée à New Delhi, en Inde.

3- Programmes appuyés par des services de soutien basés à Nairobi, au Kenya.

# POUR UN APPUI DURABLE

Handicap International agit auprès des personnes en situation de handicap pour prévenir les causes majeures d'invalidité, favoriser l'accès aux services de santé et faciliter l'insertion au sein de la communauté. Pour ce faire, l'association intervient auprès des communautés et des institutions, pour encourager la participation des personnes handicapées et permettre à chacun de trouver la place qui lui revient dans la société.

## LA SANTÉ

Les projets de santé développés par Handicap International contribuent à établir ou renforcer l'accès à des soins de qualité pour les personnes les plus vulnérables : renforcement de services de santé de proximité et de pharmacies communautaires ; accès aux médicaments ; information des patients ; formation du personnel de santé ; appui technique, méthodologique, financier, etc.

Principalement orientées vers la prévention du handicap, ces actions ont couvert en 2007 les domaines du VIH (sida), du diabète, des maladies tropicales « négligées » et des épidémies émergentes.

### LE VIH (SIDA)

Depuis 1996, Handicap International vient en aide aux personnes atteintes du VIH, en apportant un soutien technique, méthodologique et financier aux associations et aux systèmes de santé locaux des pays où elle intervient.

Face à l'ampleur de la pandémie (on estime à 33,2 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH dans le monde et à 2,5 millions celui des nouvelles contaminations en 2007<sup>1</sup>, dont 1,7 million en Afrique subsaharienne), de nombreux acteurs – ONG, États, institutions – ont mis en place des programmes de coopération pour faire reculer ce fléau.

Handicap International intervient dans deux domaines : d'une part, l'accompagnement et l'aide à l'insertion sociale et économique des personnes vivant avec le VIH ; d'autre part, le soutien aux actions de plaidoyer en faveur des

populations exclues des politiques et programmes nationaux (personnes en situation de handicap, ethnies minoritaires, populations rurales, réfugiés, orphelins du sida...).

Le lancement, en janvier 2007, de la Campagne africaine Handicap et VIH/sida, en partenariat avec le Secrétariat de la Décennie africaine des personnes handicapées, a marqué une grande avancée en ce sens. Ses objectifs sont l'égalité d'accès à l'information et aux services liés au sida pour les personnes handicapées, ainsi qu'une pleine participation de celles-ci dans les politiques et les programmes nationaux et internationaux.

Aujourd'hui, suivant l'exemple pilote du **Kenya**, où Handicap International travaille depuis de nombreuses années sur cette thématique, des projets ont démarré au **Burundi**, en **Éthiopie**, au **Mozambique**, au **Mali**, au **Rwanda**, au **Sénégal** et au **Somaliland**.

### LE DIABÈTE

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 7 millions de nouveaux cas de diabète se déclarent chaque année : cette affection deviendra bientôt l'une des principales causes d'incapacité et de décès dans le monde. Aujourd'hui, 246 millions de personnes en sont atteintes<sup>2</sup>. Lorsqu'elle n'est pas soignée, cette maladie chronique peut entraîner de graves lésions, conduisant entre autres à la cécité, à l'hémiplégie ou à l'amputation. Depuis 2005, Handicap International développe des actions pour améliorer la prévention et la prise en charge du diabète. En 2007, avec le soutien renouvelé de Sanofi Aventis et du gouvernement luxembourgeois, l'association a lancé des programmes de lutte contre le diabète au **Burundi**, en **Inde**, au **Kenya**, à **Madagascar**, au **Mali**, au **Nicaragua**, aux **Philippines** et en **Thaïlande**. Ils comprennent plusieurs volets d'intervention : renforcement des capacités d'identification et coordination des différents acteurs ; diffusion de messages de prévention primaire ; formation du personnel médical au dépistage précoce chez les personnes à risque ; insertion sociale, facilitation de l'accès aux médicaments et aux soins pour les plus démunis.

### LES MALADIES TROPICALES NÉGLIGÉES

D'autres maladies comme la filariose lymphatique, la lèpre et l'ulcère de Buruli entraînent des séquelles lourdement invalidantes, facteurs d'exclusion. Pour ces différentes affections, Handicap International a simplifié les messages de prévention à l'intention des patients et des agents communautaires. Cette approche a reçu le soutien de l'OMS et d'autres partenaires de nos réseaux professionnels à l'échelle internationale. Des projets de lutte contre ces maladies négligées sont développés au **Burkina Faso**, à **Madagascar** et au **Togo**.

Enfin, en 2007, les équipes Santé de l'association ont engagé un travail de fond sur trois nouvelles thématiques : sécurité routière, pollution et handicap, santé mentale communautaire.

<sup>1</sup> Source : bilan 2007 de l'Onusida.

<sup>2</sup> Source : International Diabetes Federation, 2006.

### LA RÉADAPTATION

Les soins de réadaptation fonctionnelle comprennent, d'une part, toutes les techniques liées aux aides à la mobilité (notamment l'appareillage avec prothèses ou orthèses et les fauteuils roulants) et, d'autre part, les soins de rééducation (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie, psychomotricité).

Face au manque de professionnels de la réadaptation dans certains pays, Handicap International privilégie le transfert de compétences en appareillage et en rééducation, en participant à la mise en place de formations diplômantes. L'association s'appuie également sur les infrastructures disponibles localement et sur les ressources matérielles, en facilitant les transferts de technologie.

Ces interventions prennent place au plan communautaire, au plus près des populations, des professionnels et des associations représentatives, jusqu'au plan institutionnel et politique pour un effet de construction durable.

Au **Togo**, l'association soutient depuis 1992 l'École nationale des auxiliaires médicaux (ENAM) de Lomé, qui forme des physiothérapeutes, des orthophonistes et des orthoprothésistes. Un nouveau projet doit permettre à l'école de gagner son indépendance technique et financière d'ici à trois ans. Il s'agit donc principalement de renforcer la formation des formateurs et des managers, ainsi que le projet d'établissement.

Handicap International travaille également aujourd'hui auprès des étudiants, formateurs et managers de la formation en prothèse-orthèse de l'École technique de santé de Surakarta, sur l'île de Java, en **Indonésie**.

En complément, dans les villes de Solo et de Banda Aceh, une activité de recherche et développement concernant la production et l'utilisation de technologies locales est mise en œuvre, de même qu'un soutien aux services de réadaptation.

#### TOGO

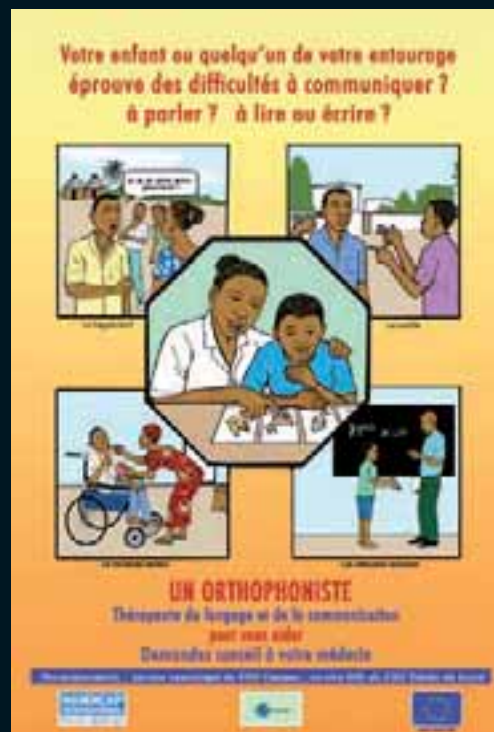
- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 4.
- Principaux bailleurs en 2007 : EuropeAid, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, ministère français des Affaires étrangères, Sanofi.

#### INDONÉSIE

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 16.
- Principaux bailleurs en 2007 : Chaîne du Bonheur, Comité 12-12, DFID, ECHO, Irish Aid.

### SOUTIEN AUX SERVICES ET AUX POPULATIONS

En **Indonésie**, la reconstruction à la suite du tsunami (26 décembre 2004) a amené Handicap International à s'implanter dans la province de Banda Aceh et, dans un second temps, à redéployer ses activités vers le centre de la province en zone de postconflit. Un système de référencement a été mis en place pour améliorer l'accès aux services de réadaptation.



Depuis 2003, l'association fait la promotion de l'orthophonie pour lutter contre les troubles du langage et de la communication.

## On estime à 33,2 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH dans le monde.

Source : bilan 2007 de l'Onusida.



## SRI LANKA



Grâce à une prise en charge précoce en orthopédie et physiothérapie, le pied bot n'est plus une fatalité.

Au **Sri Lanka**, déjà durement touché par le tsunami, la reprise du conflit armé entre les forces gouvernementales et les indépendantistes tamouls a fait plus de 4 000 victimes depuis l'été 2006. Dans la région de Batticaloa, le centre d'appareillage de Handicap International a été réhabilité. Avec le soutien des organisations travaillant à l'est du pays, comme la Croix-Rouge, un important système de référencement a été mis en place afin d'identifier les nombreuses personnes handicapées qui vivent dans des zones difficilement accessibles.

Le centre d'appareillage a augmenté sa capacité de production de prothèses et d'orthèses afin de faire face le plus rapidement et le plus efficacement possible à la situation d'urgence. Entre mai 2006 et mai 2007, l'équipe a ainsi effectué plus de 2 100 consultations, fourni 420 prothèses et orthèses et 710 aides de marche. Par ailleurs, 300 aides de marche ont été distribuées dans les camps de personnes déplacées.

## SRI LANKA

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 13.
- Principaux bailleurs en 2007 : Chaîne du Bonheur, Commission européenne, Unicef.

Au **Nicaragua**, l'expérimentation sur deux ans d'un projet de détection précoce du handicap et de stimulation, destiné aux enfants de 0 à 5 ans, a été étendue à dix des seize départements du pays. Pour ce projet novateur, Handicap International intervient comme conseiller technique auprès du ministère de la Santé.

## NICARAGUA

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 2.
- Principaux bailleurs en 2007 : ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, Irish Aid, Stambach, Usaid/RTI, ambassade du Japon.

## L'INSERTION

Dans les pays en développement, plus de 9 enfants sur 10 ne sont pas scolarisés, et 80 % des personnes handicapées vivent avec moins de 1 euro par jour.

Pour lutter contre ces injustices, Handicap International a mis en place de nombreuses actions d'insertion. L'association agit en concertation avec différents partenaires locaux (organisations de solidarité, organisations de personnes handicapées, autorités et services, entreprises, etc.) pour améliorer l'accessibilité de l'environnement. Permettre aux personnes handicapées de se rendre à la mairie, dans un centre de santé ou à l'école, c'est faciliter leur participation sociale.

La scolarisation des enfants handicapés est un vecteur essentiel d'insertion. L'action de Handicap International dans ce domaine s'appuie sur le contexte local : adaptation du système scolaire en lien avec des services spécialisés et, si nécessaire, grâce à des classes intégrées (classes pour enfants handicapés au sein d'une école classique).

Au **Burkina Faso**, à la suite du succès du projet pilote mené entre 2004 et 2006, l'association a étendu l'initiative à dix circonscriptions de la province de Kadiogo. Il s'agissait d'identifier les enfants handicapés de cette région afin de les scolariser ensuite en milieu ordinaire. Des formations ont été dispensées au personnel enseignant, et des actions de sensibilisation ont été menées auprès de ces derniers et des familles pour changer le regard porté sur ces enfants, trop souvent exclus parce que considérés comme victimes d'une malédiction.

## BURKINA FASO - NIGER

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 8.
- Principaux bailleurs en 2007 : ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, EuropeAid, Usaid, Unicef, GlaxoSmithKline.

Suivant l'exemple de ce pays, un partenariat entre Handicap International et le ministère de l'Éducation nationale du **Niger** a permis de recenser les enfants handicapés et leur situation de scolarisation. À **Madagascar**, l'association favorise également la création de classes intégrées : au total, dix-sept nouvelles classes ont été ouvertes à Antananarivo en 2007. Parallèlement, Handicap International participe sur le plan national à un projet d'amélioration des dispositifs éducatifs.

De même, nos programmes soutiennent des projets d'insertion professionnelle : sensibilisation et accompagnement des entreprises pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, formation professionnelle, appui à des entreprises individuelles, accès au microcrédit...

Enfin, l'association suscite et soutient également des projets liés au sport et aux loisirs, afin de contribuer à l'épanouissement des personnes handicapées et à leur insertion dans la communauté.

## MADAGASCAR

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 3.
- Principaux bailleurs en 2007 : Union européenne, ministère français des Affaires étrangères, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, Fondation Air France.

## DROITS ET POLITIQUES DU HANDICAP

### RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En fondant sa stratégie d'intervention sur la mise en œuvre des Droits de l'homme pour tous, Handicap International a, dès l'origine, installé le respect des droits des personnes handicapées au cœur de ses programmes. Ainsi, l'association travaille à renforcer l'égalité des chances (droit au travail, à la santé, à l'éducation...) dans le cadre législatif et dans les politiques publiques. Objectif : pérenniser les avancées réalisées dans chacun des pays où elle intervient.

## MADAGASCAR

### UN CONTEXTE INTERNATIONAL PORTEUR

Handicap International œuvre aux côtés de nombreuses autres organisations de la société civile, en particulier avec des associations de personnes handicapées, déterminées à ce que leurs droits soient enfin reconnus et respectés. Selon l'ONU, le handicap touche 10 % de la population mondiale, soit 650 millions de personnes.

La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2006, a été ouverte à la signature et à la ratification des États le 30 mars 2007. Le 3 mai 2008, la Convention est entrée en vigueur.

### SOUTIEN AUX ORGANISATIONS

La négociation et l'adoption de la Convention ont mis en lumière la discrimination que subissent les personnes en situation de handicap et ont conduit de nombreux États à s'interroger sur leurs pratiques. Des opportunités d'expression de la société civile se sont présentées, ce qui a favorisé l'émergence de nouveaux projets.

Aujourd'hui, dans ses pays d'intervention, Handicap International interagit aussi bien avec la société civile – au sein de laquelle les organisations de personnes handicapées sont fréquemment devenues des acteurs clés – qu'avec les ministères et les fournisseurs de services aux personnes en situation de handicap.

Au **Maroc**, le Collectif pour la promotion des droits des personnes handicapées a entrepris, avec le soutien de Handicap International, une étude des lois adoptées pour les personnes en situation de handicap. Cette initiative a abouti en novembre 2007 à une proposition de texte de loi-cadre, en concertation avec 160 associations et 11 réseaux représentant les personnes handicapées de l'ensemble du pays.

#### MAROC

- Nombre d'expatriés au 31 décembre 2007 : 5.
- Principaux bailleurs en 2007 : Union européenne, Fondation de France, ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, ministères français des Affaires étrangères et de la Jeunesse et des Sports, ambassade de France en Tunisie.

En **Macédoine**, un travail concerté entre les autorités locales, les associations de personnes handicapées et le secteur privé a permis le développement de plans d'action dans quatre municipalités. Les premiers résultats sont encourageants : chaque municipalité a lancé des campagnes de sensibilisation au handicap. L'accessibilité des lieux publics commence à s'améliorer, et certaines villes ont rendu leur site Internet accessible à toute personne handicapée. Une municipalité s'est également engagée à financer un centre de jour pour enfants en situation de handicap.

D'autres actions ont contribué à la visibilité des droits des personnes handicapées et à leur amélioration au **Sri Lanka**, à **Madagascar** et au **Nicaragua**.



Apprendre est un droit pour tous. À Tuléar, un projet d'insertion scolaire a été mis en place pour intégrer des enfants handicapés en milieu scolaire ordinaire.

**Selon l'ONU,  
le handicap touche 10 %  
de la population mondiale,  
soit 650 millions  
de personnes.**

## MAROC



Pour une meilleure insertion sociale et professionnelle, des formations à des métiers sont mises en place avec nos partenaires.

# UNE RÉPONSE À DOUBLE EFFET

**Lors des situations d'urgence (conflits ou catastrophes naturelles), la nécessaire rapidité des interventions est liée au risque vital encouru et au nombre de personnes à secourir. Faute d'être prises en compte, les personnes handicapées subissent encore plus durement les effets de la crise, du fait même de leur plus grande vulnérabilité.**

**Face à ce constat, Handicap International a adopté une démarche en deux temps : l'association participe à l'organisation des secours pour l'ensemble de la population touchée, ce qui lui permet d'identifier rapidement les besoins spécifiques des personnes handicapées.**

## UNE EXPERTISE RECONNUE

L'intervention d'urgence fait partie intégrante du mandat de l'association. En effet, les personnes en situation de handicap qui ne bénéficient pas d'une prise en charge spécifique sont d'autant plus vulnérables dans les crises survenant de par le monde.

Forte de vingt-cinq années d'expérience dans les situations de crise, Handicap International a développé des compétences reconnues et s'appuie sur un réseau constitué au fil de ses interventions. Qu'il s'agisse des actions immédiates de sensibilisation aux dangers des mines, pour protéger les populations déplacées lors de conflits, ou de la maîtrise des gestes d'urgence pour prémunir les blessés de séquelles invalidantes dans les suites d'un séisme, l'expérience de l'association est d'une aide précieuse.

Pour renforcer ses capacités d'intervention en situation de crise, Handicap International a créé en 2006 une direction dédiée à l'action d'urgence, en fusionnant avec l'ONG Atlas Logistique et en intégrant ses acteurs et ses compétences spécifiques.

## MODE D'INTERVENTION

Pour être efficace, la mise en œuvre d'un programme d'urgence obéit à une procédure clairement définie, permettant une intervention ciblée et aussi rapide que possible.

Dès la survenue d'un événement majeur, des modalités d'intervention sont établies en référence à l'expérience passée de l'association dans des circonstances similaires. Une équipe légère et disposant d'une large autonomie est envoyée sur les lieux, habituellement constituée d'un chef de mission, d'un administrateur qui veille au respect des procédures et du droit local, et d'un chef de projet choisi en fonction de son expertise (gestion de camps de réfugiés, distribution d'aide humanitaire, besoins spécifiques des personnes en situation de handicap...). Chaque fois que cela est pertinent et possible, cette équipe est dotée d'un premier équipement de base qui lui permet d'agir rapidement. Une attention particulière est alors portée aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur accès aux dispositifs d'assistance prévus pour le plus grand nombre, d'identifier leurs besoins spécifiques et d'apporter les réponses médicales ou techniques qui s'imposent. Une bonne coordination avec les acteurs locaux est indispensable afin d'identifier les réseaux d'aide disponibles sur place.

## AVEC LES AUTRES ONG

Handicap International intervient éventuellement en collaboration avec d'autres ONG, selon sa présence ou non dans le pays et son niveau d'implication au moment où la crise survient. Si l'association est déjà bien implantée et parmi les premières à agir sur place, elle peut être amenée à jouer un rôle d'« assembleur » des services de base que des ONG internationales, mais aussi les agences des Nations unies et les structures locales, sont en mesure de délivrer aux sinistrés. Lorsque Handicap International assume de telles responsabilités, son mandat s'élargit naturellement pour répondre directement ou indirectement à l'ensemble des besoins humanitaires d'une population sinistrée.

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les compétences de la Direction de l'action d'urgence s'étendent dans les secteurs d'intervention suivants :

- gestion et distribution de l'aide humanitaire (transport, stockage, postacheminement de matériels de première nécessité ou de vivres) ;
- assistance aux réfugiés et aux déplacés, mise en place d'abris temporaires et organisation du rapatriement volontaire de ces populations ;
- accessibilité à l'eau et assainissement pour éviter les épidémies ;
- aide et soutien aux personnes en situation de handicap et aux groupes vulnérables (personnes âgées, femmes enceintes, enfants isolés ou personnes handicapées) en veillant à ce qu'ils aient accès aux dispositifs généraux d'aide prévus pour le plus grand nombre. Cela suppose le recensement des besoins, la mise en place de consultations adaptées (physio, orthopédie) et la diffusion d'informations.

Ce type d'intervention prend la forme de « relais handicap », qui incarnent la visibilité de l'aide spécifique aux personnes en situation de handicap, aussi bien pour les bénéficiaires que pour les acteurs locaux et internationaux ;

- santé préventive, soins et réadaptation à base communautaire dans les camps de réfugiés ou dans les regroupements de populations déplacées ou sinistrées ;

- réhabilitation et construction d'habitats et d'infrastructures communautaires accessibles aux personnes handicapées ;

- prévention des accidents par mines et déminage ;

- préparation aux désastres. Certaines zones étant soumises à des catastrophes récurrentes (cyclones, inondations, tremblements de terre), il est important que les habitants en appréhendent les risques pour mieux y faire face. Dans le même temps, les populations sont sensibilisées aux risques secondaires comme les épidémies, qui peuvent se déclarer lorsque les conditions d'hygiène se dégradent.

### LES INTERVENTIONS EN 2007

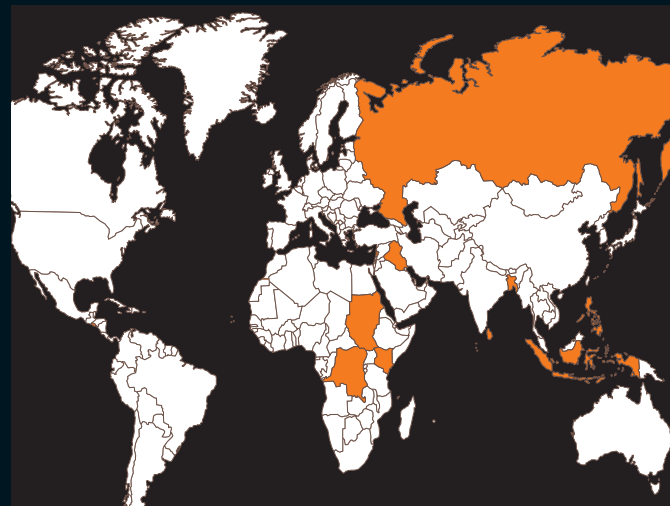
#### BANGLADESH

Le 15 novembre 2007, le cyclone Sidr s'abat sur le Bangladesh, faisant plus de 4 000 morts et disparus et près de 40 000 blessés. Quarante-huit heures plus tard, une équipe de Handicap International est sur place, en lien avec le personnel déjà présent dans le pays. Les dégâts matériels sont considérables : un million de maisons ont été détruites, et les champs, ravagés par les eaux, sont inutilisables. Les besoins de la population sont avant tout liés à la nourriture et à l'habitat. Présente au Bangladesh depuis plus de dix ans, l'association identifie rapidement les réseaux partenaires et lance un projet ciblé sur Bajjora, un village côtier au sud du pays. Les besoins de base couverts, l'objectif est de permettre aux populations de sortir de cette phase d'urgence, en favorisant le redémarrage des activités économiques de base. Trois volets d'action en partenariat avec une ONG locale sont envisagés : la reconstruction de l'habitat selon les standards gouvernementaux, la relance de la pêche et de l'agriculture (notamment en nettoyant les champs envahis par les eaux, pour permettre une nouvelle récolte), la réédification des écoles et le soutien aux enseignants (remise en état de leur habitat et distribution de fournitures scolaires aux enfants). Au total, 738 familles pourront bénéficier de ces actions, soit environ 4 000 personnes.

#### BANGLADESH, RÉPONSE AU CYCLONE SIDR

Chiffres au 31 décembre 2007

- Nombre d'expatriés : 4.
- Financé sur fonds propres de Handicap International.



**Bangladesh, El Salvador, Fédération de Russie, Indonésie, Irak, Kenya, Liban, Philippines, République démocratique du Congo, Soudan, Sri Lanka, Territoires palestiniens.**

## 72 heures

Délai de mise en œuvre d'une mission d'ouverture d'un programme d'urgence.

## 9,1 millions d'euros

Budget total des missions d'urgence en 2007 (en coûts complets).

### BANGLADESH



© J.-P. Bremaud / Handicap International  
 Sitôt après le passage du cyclone Sidr, une équipe de Handicap International a recensé les besoins auprès de la population.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'année 2007 aura vu l'achèvement du programme de rapatriement et de réinsertion des réfugiés du Sud-Kivu, à l'est du pays, près de la frontière avec le Burundi. Dans le cadre d'un partenariat entre le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et Handicap International, en trois ans, plus de 54 000 réfugiés sont revenus de Tanzanie ou du Burundi. Après parfois dix années d'exil, ces réfugiés se sont retrouvés dans un dénuement total ; au sein des centres de transit, l'association a assuré l'approvisionnement en vivres et en matériel de première nécessité (kits d'hygiène, ustensiles de cuisine...) avant d'organiser le retour dans leur région d'origine.

Les populations des moyens plateaux et d'une partie des hauts plateaux sont particulièrement isolées et rencontrent d'extrêmes difficultés. Pour désenclaver la zone et leur permettre d'accéder aux soins et à l'aide humanitaire, Handicap International a dû réhabiliter vingt-six kilomètres de pistes, comprenant la reconstruction de cinq ponts et de seize ouvrages hydrauliques. Cette activité se poursuit en 2008.

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Chiffres au 31 décembre 2007

- Rapatriement de réfugiés  
Nombre de bénéficiaires : 24 768.
- Réhabilitation de pistes et désenclavement  
Nombre de bénéficiaires : 136 800.
- Plateforme logistique  
Nombre de bénéficiaires : 45 ONG et plus de 1,3 million de bénéficiaires indirects.
- Nombre d'expatriés : 14.
- Principaux bailleurs : UNHCR, ECHO, Pooled Fund, DDC, OFDA.

Au Katanga (province du sud-est du pays), les activités de distribution d'aide humanitaire ont continué tout au long de l'année pour soutenir les partenaires humanitaires présents dans cette région. Une plateforme logistique a permis ainsi de fournir des biens de première nécessité aux populations victimes des conflits armés.

## SUD-SOUDAN

Après plus de vingt ans de guerre civile, le pays est dans une situation catastrophique : 2 millions de morts, des milliers de personnes déplacées ou réfugiées, des infrastructures en ruines, des zones minées...

### SUD-SOUDAN

Chiffres au 31 décembre 2007

- Rapatriement  
Nombre de bénéficiaires : 3 117.
- Sensibilisation aux dangers des mines  
Nombre de bénéficiaires : 30 000.
- Assistance aux victimes  
Nombre de bénéficiaires : 10 790.
- Nombre d'expatriés : 9.
- Principaux bailleurs : UNHCR, Stichting Vluchteling, ECHO, Unicef, DAH.

Avec l'aide du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Handicap International a soutenu la réinstallation dans leur pays de plus de 3 000 réfugiés en provenance du Kenya ou d'Éthiopie. Ce retour s'effectue *via* une station de transit établie par l'association à proximité de la ville de Bor, un dispositif qui peut accueillir 500 personnes par semaine dans des conditions satisfaisantes. Par ailleurs, un programme de formation du personnel des hôpitaux et des ONG médicales internationales a été lancé, afin d'améliorer la qualité des soins et d'éviter les séquelles invalidantes consécutives à une blessure. Il s'agit notamment de prévenir la survenue de malformations ou de permettre un appareillage à la suite d'une amputation. En outre, des unités de soins mobiles (soutien individuel, orthopédie, physiothérapie, etc.) ont été créées pour prendre en charge les personnes handicapées et les victimes de guerre ou les référer vers des structures adaptées.

Enfin, dans la région de Malakal, un programme de prévention des accidents par mines a commencé en février 2007. Il vise, d'une part, à sensibiliser les personnes à risque (populations déplacées, femmes, enfants) en leur distribuant des informations illustrées et en organisant des séances de théâtre qui mettent en scène les dangers des mines et des munitions non explosées. D'autre part, il s'agit de former des responsables locaux, notamment les chefs religieux, les enseignants et les chefs de communautés, au maintien des mesures de protection de la population.

### LES AUTRES URGENCES

Au cours de l'année 2007, d'autres programmes d'urgence ont été menés dans différentes régions du monde.

En **Indonésie**, à la suite du tremblement de terre qui a touché l'ouest de Sumatra le 6 mars 2007, un programme d'aide à la reconstruction de l'habitat a été lancé, comprenant une campagne de sensibilisation aux méthodes de construction parasismique. Vingt-trois maisons modèles ont été ainsi réalisées pour les personnes vulnérables, et des kits de matériaux ont été donnés à trente-deux familles supplémentaires pour les encourager à appliquer les principes enseignés.

### INDONÉSIE, RÉPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE ET FIN DES PROJETS « TSUNAMI »

Chiffres au 31 décembre 2007

- Nombre d'expatriés : 2.
- Principaux bailleurs en 2007 : Entreprise Lafarge, Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, ECHO, Unicef, Croix-Rouge française, Coopération autrichienne, HeidelbergCement.

En **Irak**, une mission d'évaluation a été conduite au premier trimestre 2007 afin de recenser les besoins des personnes déplacées qui se trouvent dans le nord du pays, ainsi que les besoins en appareillage et rééducation des blessés situés dans les régions du centre.

### IRAK

Chiffres au 31 décembre 2007

- Nombre d'expatriés : 4.
- Principaux bailleurs : délégation de l'Action humanitaire du ministère français des Affaires étrangères, Diakonie, Adopt-A-Minefield.



Réhabiliter une route, c'est faciliter l'accès des personnes en situation de handicap, mais aussi de toute la population.

## 31,6 millions

Nombre de réfugiés, apatrides, personnes déplacées, demandeurs d'asile, etc. à la fin 2007.

Source : UNHCR, 2007 Global Trends : *Refugees, Asylum-seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons.*

## 🇸🇩 SOUDAN



Une attention particulière est portée aux plus vulnérables parmi les réfugiés de retour, dont certains ont été exilés près de vingt ans.

# UNE LUTTE GLOBALE

**La création de Handicap International en 1982 est liée à une prise de conscience : celle de la terrible injustice engendrée par les mines antipersonnel, les « armes des lâches ». Dès 1992, pour donner un sens durable à son action, Handicap International a donc investi le combat contre les mines, puis contre les bombes à sous-munitions (BASM), sur plusieurs fronts : l'interdiction de ces armes par un traité international, la participation aux efforts de déminage humanitaire des zones polluées, l'éducation aux dangers des mines pour les populations menacées et, bien sûr, l'assistance aux victimes.**

## L'ASSISTANCE AUX VICTIMES

Pour que les victimes de mines, de sous-munitions et d'autres restes explosifs de guerre puissent reprendre le chemin de leur vie, Handicap International a mis au point un ensemble de solutions d'accompagnement. Outre les interventions classiques comprenant des soins médicaux, d'appareillage et de rééducation, l'association met en place un soutien psychologique adapté aux conflits armés et développe des programmes de réinsertion sociale et économique. La collecte de données statistiques permet à Handicap International de promouvoir au plan international la reconnaissance des droits des victimes de mines et de sous-munitions, mais aussi de rappeler leurs engagements aux États signataires du traité d'Ottawa – et bientôt, sans doute, du traité d'Oslo sur l'interdiction des BASM. Dès que la situation locale l'autorise, l'association soutient les organisations de personnes handicapées qui œuvrent pour l'obtention de lois et de politiques publiques leur permettant d'exercer leurs droits en termes de soins et de participation sociale.

Cependant, à l'instar des principaux acteurs de la lutte contre les mines, Handicap International s'inquiète du désengagement financier de la plupart des États et des instances de coopération internationale. En effet, si une diminution très significative de l'utilisation des mines antipersonnel et du nombre de nouvelles victimes est constatée, le nombre total de victimes, lui, ne cesse d'augmenter : on en recense aujourd'hui plus de 473 000<sup>3</sup>, et la majorité d'entre elles ne peuvent accéder aux services de santé et de réadaptation ni participer activement à la vie communautaire et occuper un emploi décent.

## OTTAWA... DIX ANS APRÈS

Grâce à une mobilisation sans précédent, un traité international interdisant la production, la vente, l'utilisation et le stockage des mines antipersonnel est signé à Ottawa en décembre 1997.

Dix ans après ce résultat inédit dans l'histoire des armes conventionnelles, le bilan reste mitigé.

Au nombre des points positifs, 158 États figurent aujourd'hui parmi les signataires, et, selon les informations disponibles<sup>4</sup>, seules la Birmanie et la Russie utiliseraient encore cette arme. De plus, 81 États ont achevé la destruction de leurs stocks.

Toutefois, de vastes zones d'ombre subsistent : même si l'emploi des mines est désormais largement stigmatisé, les principales puissances militaires (États-Unis, Chine et Russie) refusent toujours d'adhérer au traité. En 2006, près de 6 000 victimes de mines et d'engins non explosés ont été recensées, et 107 pays et territoires demeurent pollués par ces armes, à des degrés divers.

## LE DÉMINAGE HUMANITAIRE

Première ONG française à s'être engagée dans le déminage humanitaire, Handicap International dispose aujourd'hui dans ce domaine d'une expérience de plus de quinze ans qu'elle met régulièrement au service des États et des organismes qui la sollicitent. Le déminage humanitaire a pour objectif de dépolluer entièrement des zones afin d'en rendre le plein usage aux populations. Il s'agit d'éradiquer totalement la présence de déchets de guerre explosifs (mines, sous-munitions, obus...) pour permettre la reprise des activités économiques (cultures, utilisation des infrastructures) ou sociales (écoles, etc.).

Le terme générique « déminage » recouvre toute une série d'actions : enquêtes techniques (pour connaître les lieux susceptibles d'être minés) ; repérage et marquage des zones ; destruction des engins explosifs ; remise à disposition des terrains. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, plusieurs méthodes combinées sont employées. Dans un premier temps, on utilise des machines qui débroussaillent le terrain (grâce à ce travail de défrichement, on peut économiser jusqu'à 80 % du temps d'un démineur). Puis les équipes ont recours à des chiens capables de détecter les explosifs, accompagnés de démineurs professionnels qui extraient et détruisent les engins ainsi localisés.

## DÉMINAGE ET DÉVELOPPEMENT

Handicap International choisit et prépare ses interventions de déminage de zones polluées suivant une logique qui place les populations au cœur de ses actions. L'impact de l'intervention doit être clairement identifiable en termes de bénéfices économiques pour la population concernée. C'est pour cette raison que les actions de déminage s'inscrivent également dans une problématique dite « de développement ». Ce type de réflexion prend de l'importance à mesure que les financements consacrés au déminage diminuent, mais aussi parce que les projets de développement économique ne sont pas forcément prévus dans des zones infestées de mines ou de munitions non

## BASM

explosées. Afin que les populations bénéficient d'un accès équitable aux soins, au travail et à l'ensemble de la vie économique et sociale, la communauté est impliquée dans les décisions. Ainsi, en **Bosnie**, l'impact des mines sur les zones rurales est considérable (plus de 200 000 hectares de terres sont inutilisables, soit un terrible manque à gagner pour des régions vivant essentiellement de l'agriculture). Un projet « mines et développement » d'une durée de trois ans a donc été engagé, avec la coopération de tous les acteurs concernés. L'objectif est de favoriser la reconstruction et la réhabilitation de l'économie locale, mais aussi le retour des personnes déplacées ou réfugiées.

### OSLO, UN NOUVEAU DÉFI

La fin progressive de l'utilisation des mines antipersonnel a cédé la place à un nouveau fléau : les BASM.

Selon un rapport publié par Handicap International en mai 2007, au moins 440 millions de sous-munitions ont été larguées dans le monde depuis 1965. Plus de 13 000 victimes de ces armes ont été officiellement recensées, dont 98 % de civils.

En 2003, aux côtés d'autres ONG, Handicap International fonde la Coalition contre les bombes à sous-munitions (CMC). En 2006, comme pour les mines antipersonnel, la Belgique est le premier pays à interdire les BASM par une loi nationale. Sous l'impulsion du gouvernement norvégien, une conférence mondiale visant à aboutir à un traité d'interdiction avant la fin 2008 s'ouvre à Oslo en février 2007. Quarante-six États s'engagent dans le processus. C'est le début de nouvelles négociations, avec des cycles de conférences diplomatiques internationales auxquelles participent les ONG de la coalition et où « s'inventent » les victimes qui ont survécu à cette arme terrifiante.

### PRÉVENTION DES ACCIDENTS PAR MINES

Pour protéger les populations qui vivent ou se déplacent dans des zones contaminées par des engins explosifs, il est indispensable de leur apprendre à maîtriser le plus possible les risques auxquels elles doivent faire face. Handicap International mène donc des programmes d'éducation pour la prévention des accidents par mines et autres engins non explosés (Pepam). Différents supports d'information sont utilisés : brochures à base de dessins expliquant de manière simple comment éviter les comportements à risques, séances de théâtre dans les villages, messages à la radio... Grâce à ces moyens de sensibilisation, l'ensemble de la population (jeunes et personnes âgées, lettrés ou non) apprend à reconnaître les engins explosifs, à signaler leur présence, et mémorise les attitudes à adopter en cas d'accident. Ces programmes sont menés sur le plan national, en collaboration avec les institutions et les instances gouvernementales, ainsi qu'à l'échelle régionale, en s'appuyant sur les réseaux communautaires (écoles, autorités traditionnelles et religieuses).

<sup>3</sup> D'après une collecte d'informations commencée en 1999 à l'occasion du premier rapport de l'Observatoire des mines.

<sup>4</sup> Source : Observatoire des mines, 2007.



© J. Rodalied / NPA

Entre 5 et 30% des sous-munitions n'explotent pas à l'impact et représentent un danger mortel pour les populations civiles.

## 16 ANS DE LUTTE CONTRE LES MINES

**1992** Handicap International fonde la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL).

**1997** Signature du Traité international d'interdiction des mines à Ottawa.

### LIBAN



© Stuart Freedman pour Handicap International

Pour permettre aux villageois de Bazourieh de retrouver une vie normale, il faut dépolluer le sol des nombreuses sous-munitions non explosées.

## PLAIDOYER CONTRE LES MINES ET LES BASM

Handicap International s'est engagée en 1992 dans la lutte contre les mines antipersonnel en fondant avec cinq autres ONG la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (International Campaign to Ban Landmines), un engagement qui lui a valu d'être colauréate du prix Nobel de la paix en 1997. Depuis 2003, l'association s'est investie dans le combat pour faire interdire les BASM, au sein de la Coalition contre les bombes à sous-munitions (Cluster Munition Coalition), dont elle est également membre fondateur. Regroupées par dizaines ou par centaines dans des conteneurs, les BASM sont disséminées au hasard de leur largage sur des surfaces très larges, pouvant atteindre plusieurs milliers de mètres carrés, et touchent inévitablement des zones civiles. Comme 5 % à 30 % (voire 40 %) de ces sous-munitions n'explorent pas à l'impact, elles représentent un danger pour les populations comparable à celui des mines antipersonnel. Ainsi, les BASM ont de lourdes conséquences humanitaires lors des attaques, mais aussi après la fin des conflits.

### VICTIMES DE MINES...

- 6 000 victimes de mines et d'engins non explosés en 2006.
- 75 % d'entre elles sont des civils.
- 1 victime sur 3 est un enfant.
- Plus de 8 enfants sur 10 ne survivent pas à leurs blessures.
- 176 millions de mines antipersonnel sont encore stockées dans les arsenaux de 46 pays.

### ... ET DE BASM<sup>5</sup>

- Au moins 440 millions de sous-munitions ont été dispersées principalement dans 9 pays depuis 1965. 5 % à 30 % (voire 40 %) de ces BASM n'ont pas explosé à l'impact.
- Plus de 13 000 victimes ont été recensées. 98 % d'entre elles sont des civils, 27 % des enfants.
- 34 États produisent ou ont produit des BASM depuis 1965 : Allemagne, États-Unis, Espagne, France, Israël, Royaume-Uni, Russie, Suisse...
- Au moins 15 États (notamment les États-Unis, la France, Israël, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Russie) ont utilisé des BASM depuis les années 1950, en Afghanistan, au Cambodge, au Kosovo, en Irak, au Laos, au Liban, au Vietnam.
- En 2007, 77 pays, dont la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les États-Unis et aussi la Suisse détenaient des stocks de BASM.

## LES ACTIONS EN 2007

### SUD-SOUDAN

Un programme d'éducation aux dangers des mines a commencé en février 2007 dans la région de Malakal. Il vise, d'une part, à sensibiliser les populations à risque (personnes déplacées, femmes, enfants) qui vivent ou se déplacent dans des zones polluées, en leur distribuant des brochures ou en organisant des séances de théâtre qui mettent en scène les dangers des mines. D'autre part, il s'agit de former plus spécifiquement les responsables locaux (chefs religieux, enseignants, chefs de communautés...). S'adressant dans un premier temps aux réfugiés en provenance d'Éthiopie, le programme a été progressivement étendu à la frontière éthiopienne. Handicap International est la seule ONG à mener ce type d'actions dans la région.

### BOSNIE-HERZÉGOVINE

Près de douze ans après la fin du conflit, la Bosnie reste l'une des régions d'Europe les plus lourdement affectées par les mines antipersonnel. Plus d'un million de personnes sont directement concernées par la présence de restes explosifs de guerre. En juillet 2007, Handicap International a lancé un nouveau projet portant sur le déminage de trente-cinq hectares dans une région située entre Dubrovnik (Croatie) et Sarajevo. L'opération doit permettre aux habitants de quatorze villages de reconstruire une vie sociale et économique dans leurs communautés, mais la dynamique du projet s'étend aux municipalités proches de ces zones et bénéficiera donc à toute la région. Par ailleurs, l'emploi des jeunes et l'insertion sociale des personnes handicapées figurent parmi les priorités de l'opération. Outre le gouvernement et les équipes municipales, Handicap International collabore notamment avec la Protection civile, plusieurs associations de fermiers et de citoyens, la faculté agricole de l'université de Sarajevo et les Nations unies.

### SUD-LIBAN

D'après les estimations des Nations unies, 4 millions de BASM auraient été largués sur le Sud-Liban lors des hostilités de l'été 2006, et plus de 1 million n'auraient pas explosé à l'impact. Handicap International a effectué des opérations de dépollution à proximité de Tyr, dans le sud du pays, dès janvier 2007. Trois équipes de déminage ont été formées, composées chacune d'un conseiller technique, d'un chef d'équipe, de dix démineurs, d'un secouriste, d'un agent de liaison communautaire et d'un chauffeur-traducteur.

Dix-neuf sites ont déjà été dépollués, ce qui a permis à 40 000 habitants de la région de reprendre leurs activités quotidiennes (relance de l'économie, réouverture des marchés, accès aux structures de soins et aux écoles) sans risquer leur vie à chaque instant.

Simultanément, Handicap International a organisé des actions d'éducation aux dangers des mines et déployé un réseau de « relais handicap » permettant d'identifier très rapidement les victimes et les blessés de guerre, ainsi que toute personne souffrant de handicap. Cette action, menée grâce au soutien d'autres ONG partenaires, a permis d'apporter une aide spécifique aux populations vulnérables

<sup>5</sup> Source : *Circle of Impact: the Fatal Footprint of Cluster Munitions on People and Communities*, Handicap International, mai 2007.

 SOUDAN

(fourniture d'équipements et de soins pour les personnes blessées ou handicapées), de les informer et de les orienter vers les structures les plus appropriées. À ce jour, un millier de personnes ont ainsi pu être identifiées et bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins.

**SUD-LIBAN,  
PROJET DE DÉMINAGE**

Chiffres au 31 décembre 2007

- Nombre d'expatriés : 6.
- Principal bailleur : ECHO.

**MOZAMBIQUE**

Handicap International poursuit des activités de déminage au Mozambique depuis 1997, à la demande des autorités locales. Durant l'année 2007, dans trois provinces du pays, les équipes de l'association ont ainsi recensé les zones susceptibles d'être minées. Un nouveau projet d'une durée de trois ans a ensuite été engagé pour déminer plus de 5 millions de mètres carrés de terrain. Il devrait bénéficier à plus de 2 millions de personnes.

**MOZAMBIQUE,  
PROJET DE DÉMINAGE**

Chiffres au 31 décembre 2007

- Nombre d'expatriés : 3.
- Principaux bailleurs : Union européenne, ACIDI/CAW (Canada), Unicef, CNCS (Conseil national mozambicain de lutte contre le sida), Oxfam, ambassade d'Italie, Fondation Elma.

**SUISSE**

L'initiative parlementaire Dupraz, déposée en décembre 2005, reste au cœur de ce travail politique sur le plan national.

Le 25 septembre 2007, le Conseil national a décidé de donner suite à cette proposition par 91 contre 81 voix. Par ce vote, le Conseil national fut l'une des premières Chambres parlementaires en Europe à se prononcer pour l'interdiction complète des bombes à sous-munitions. Le 19 décembre 2007, le Conseil des Etats a voté le contraire : par 24 contre 12 voix, les élus des Cantons ont rejeté l'initiative parlementaire et ainsi renvoyé la proposition en deuxième lecture au Conseil national. Suite dans le courant des sessions de la nouvelle année.

Ces échéances à l'intérieur du Palais fédéral avaient leur pendant dans la rue. Une semaine avant le vote au Conseil national, une manifestation avait lieu à la Waisenhausplatz de Berne. Des silhouettes ont rappelé que 98 pour cent des victimes de sous-munitions sont des civils, dont 27 pour cent des enfants.



Dans le camp de transit de Bor, l'association sensibilise les réfugiés, et en particulier les enfants, aux dangers des mines.

 **DÉMINAGE AU SUD-LIBAN**


**67 personnes**

Effectif total (au 11 janvier 2008).

**668 366 m<sup>2</sup>**

Surface dépolluée (au 1<sup>er</sup> février 2008).



**16**

**mois environ**

Durée du programme.

**MOBILISATION ANTI-BASM**


Mobilisation pour interdire les bombes à sous-munitions (BASM). Berne, le 17 septembre 2007.

# PROGRAMMES ET THÉMATIQUES

En 2007, la section suisse de Handicap International a soutenu des projets répondant aux besoins très variés des personnes handicapées dans les pays d'intervention de l'association.

Les bénéficiaires de ces projets sont les personnes handicapées souffrant d'un handicap moteur, sensoriel (malentendants, malvoyants, muets) ou mental, ainsi que les personnes atteintes de maladies invalidantes, en particulier le HIV/SIDA.

Les personnes en grande souffrance psychologique suite à des événements traumatisants (guerres, séismes, etc.) ont également été les bénéficiaires spécifiques de certains projets.

## APPAREILLAGE ORTHOPÉDIQUE, RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE ET RÉHABILITATION À BASE COMMUNAUTAIRE

Ces activités sont au cœur du mandat et de l'expertise de Handicap International.

En 2007, nous avons soutenu des ateliers d'appareillage et de rééducation notamment en Sierra Leone, en Indonésie, aux Philippines, en Corée du Nord, en Albanie et en Colombie.

Des programmes de formation dans ce secteur d'activité étaient en cours au niveau national en Indonésie et au Burkina Faso.

Les enfants sourds du Togo et de la Province autonome du Tibet en Chine ont bénéficié de projets ciblés.

Des projets spécifiques de « réadaptation à base communautaire » (RBC) ont permis à des communautés de Sierra Leone, d'Inde, du Sri Lanka et d'Indonésie d'assurer la réhabilitation des personnes handicapées au sein-même de leurs familles et dans leurs lieux de vie.

## PRÉVENTION ET DÉTECTION PRÉCOCE DU HANDICAP

Au Somaliland, un projet de dépistage précoce du handicap chez les enfants en bas âge a permis d'éviter ou de limiter le développement de handicaps sévères.

## INSERTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées ne se résume pas à des actes médicaux et techniques. L'objectif final de nos projets est bien la pleine intégration des bénéficiaires dans la société, notamment en réalisant leur participation économique.

Une étude des bonnes pratiques dans l'accès des victimes de mines et des personnes handicapées aux activités génératrices de revenu en lien avec des outils de micro-finance a pu être réalisée, grâce au soutien de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC). Cette étude fut terminée en 2007 dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention d'interdiction des mines

antipersonnel. Elle sera suivie par un séminaire sur ce thème qui se tiendra en Afghanistan courant 2008.

En Indonésie et au Sri Lanka, un vaste programme d'intégration des personnes en situation de handicap dans le processus de reconstruction post-tsunami s'est poursuivi tout au long de l'année avec l'appui de la Chaîne du Bonheur. Il permet de ne pas oublier les besoins spécifiques de ces personnes dans les efforts généraux de reconstruction.

Des projets d'intégration des enfants handicapés dans les systèmes scolaires réguliers se sont poursuivis au Nicaragua et au Maroc avec l'appui de deux fondations privées, ainsi qu'au Cambodge avec l'appui du canton de Genève.

Des projets d'activités sportives pour les personnes handicapées ont été soutenus en Tunisie et en Afghanistan.

## MALADIES INVALIDANTES

Certaines maladies font entrer les personnes atteintes dans le cercle vicieux du handicap et de la pauvreté. C'est le cas du VIH/SIDA. Des projets centrés sur la problématique du VIH/SIDA et du handicap ont été mis en œuvre grâce au soutien de fondations privées au Kenya, au Mozambique et au Rwanda.

## SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE

Un important programme psychosocial s'est achevé en Sierra Leone avec des contributions de l'aide humanitaire suisse, de la Chaîne du Bonheur et d'une fondation privée. L'objectif de ce programme était d'atténuer les traumatismes subis par les enfants et adolescents durant la guerre civile, en particulier par les enfants-soldats. Il s'agit là aussi de faciliter la réinsertion de ces enfants dans la société, en commençant, lorsque c'est possible, par la réinsertion familiale.

Au Rwanda, des enfants et adolescents ont également bénéficié d'un tel suivi.

Un soutien psychologique est aussi apporté aux victimes de catastrophes naturelles ainsi qu'aux personnes récemment appareillées de prothèses.

## LUTTE CONTRE LES MINES ET LES BASM

Outre les actions de plaidoyer pour l'interdiction totale des mines et des bombes à sous-munitions (BASM), de nombreux projets de Handicap International ont pour objectif de réduire le nombre des nouvelles victimes de ces armes dans les pays contaminés.

Un programme de déminage et un projet « Mines et Développement » au Mozambique se sont achevés en 2007 avec des fonds du DFAE. Ce dernier nous a confié la réalisation d'un nouveau projet similaire en Bosnie-Herzégovine qui a démarré en 2007 pour 3 ans. Il soutient enfin un projet de dépollution d'engins non explosés suite à la guerre au Sud Liban.

Une fondation privée a permis d'étendre les activités d'éducation et de prévention aux accidents par mines en Angola.

Des véhicules pour le Mozambique et des ambulances pour le Liban ont été mis à disposition par le DDPS.

## LES ACTIONS D'URGENCE

En 2007, le secteur « urgences » de Handicap International a continué à se développer de façon importante, notamment à

travers une excellente collaboration avec la Chaîne du Bonheur.

En plus de son soutien sur le long terme aux victimes du tsunami en Indonésie et au Sri Lanka, la Chaîne du Bonheur a permis d'aider en 2007 les victimes du séisme de Java et celles des inondations au Bangladesh.

L'aide humanitaire suisse a également collaboré avec notre programme aux Philippines pour venir en aide aux victimes des coulées de boue et du cyclone de 2007. Ce bailleur a également contribué au désenclavement d'une population du Sud Kivu en République Démocratique du Congo (RDC).

### DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En Afghanistan, en Indonésie et au Sri Lanka, des projets se sont particulièrement intéressés aux droits des personnes handicapées, et au Somaliland un projet s'occupe de renforcer les associations de personnes en situation de handicap.

#### LES PARTENAIRES SUISSES

Grâce à ses partenaires, la section suisse de Handicap International a pu en 2007 réaliser 38 projets dans 24 pays et régions, répondant ainsi aux besoins très variés des personnes handicapées dans les pays d'intervention de l'association.

Les partenaires institutionnels de Handicap International directement impliqués dans des projets définis sont les fondations privées suisses, la Confédération, la Chaîne du Bonheur, quelques sociétés ainsi que certains cantons et communes. De plus, les donateurs et parrains apportent une contribution essentielle à la mise en place de nombreuses actions.

Les contributions les plus importantes en 2007 sont venues des partenaires suivants : Fondations privées hors Chaîne du Bonheur (43,5%), Département Fédéral des Affaires Etrangères (24,2%), Chaîne du Bonheur (23,5%).

#### LES FONDATIONS PRIVÉES SUISSES

La Suisse compte un grand nombre de fondations aux moyens, aux buts et aux stratégies divers. Certaines d'entre elles soutiennent des projets à l'étranger et sont sensibles à la cause des personnes handicapées. Les thématiques soutenues couvrent l'ensemble des champs d'action de Handicap International.

#### LE DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (DFAE)

Le DFAE, au travers de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de la Division Politique IV pour la sécurité humaine (DP IV) a financé, en 2007, 12 projets.

#### LA CHAÎNE DU BONHEUR

Handicap International Suisse est un partenaire agréé de la Chaîne du Bonheur depuis avril 2003. En 2007, cette fondation a été le troisième plus important contributeur aux projets de Handicap International.

#### LES CANTONS ET COMMUNES SUISSES

Le Canton de Genève participe au financement de projets de Handicap International Suisse depuis de nombreuses années déjà. En 2007, le Canton de Bâle-Ville et la commune d'Aarau ont également financé des projets de Handicap International.



© Stuart Freedman pour Handicap International

Les opérateurs Mohammed Zayat, Mohammed Swaida et Ali Nini enfilent leurs vêtements de protection et se préparent à la recherche de sous-munitions. Région de Bourj el Chemali, Sud Liban.



© Ph. Merchez pour Handicap International

Cette petite fille est en séance de rééducation dans un centre de réadaptation pour personnes handicapées. Sri Lanka, Mayura.

# PLAIDOYER ET COMMUNICATION

## PLAIDOYER

### BOMBES À SOUS-MUNITIONS

L'année 2007 a donné un tour de roue historique au combat pour l'interdiction des bombes à sous-munitions (BASM). Fin février, 48 Etats ont signé au terme d'une conférence dans la capitale norvégienne la déclaration d'Oslo. Celle-ci a lancé le processus prévu pour aboutir en 2008 à un nouveau traité international d'interdiction des BASM. La section suisse de Handicap International a accompagné de très près ce processus, notamment en participant aux conférences à Lima (Pérou), en juin, et à Vienne (Autriche), en décembre. Lors de cette dernière conférence, plus de 130 pays se sont joints à l'initiative norvégienne, donnant une dynamique et une crédibilité déterminantes à ce processus.

Cette détermination sur le plan international n'est pas restée sans impact sur le parlement fédéral. Le Conseil national a proposé de donner suite à l'initiative parlementaire Dupraz qui demande cette même interdiction dans la loi suisse sur le matériel de guerre, alors que le Conseil des Etats a préféré rester sur la ligne défendue par le lobby militaire et par les deux commissions parlementaires.

### BROKEN CHAIR

La "Chaise brisée" de l'artiste Daniel Berset est de retour ! Après une période d'incertitude lors du réaménagement de la place des Nations, la sculpture a retrouvé sa place dans l'axe de l'entrée principale du Palais des Nations. Elle avait été imaginée il y a dix ans par Handicap International pour inciter les Etats à signer le traité d'Ottawa pour l'interdiction des mines antipersonnel. Le directeur de l'organisation, Paul Vermeulen, a retracé les étapes de l'interdiction de ces armes lors de la cérémonie d'inauguration de la place, marquée par la participation de notre Ministre des Affaires étrangères, Madame Micheline Calmi-Rey. Lors de la conférence d'Oslo en février 2007, Handicap International avait publiquement dédié le retour de Broken Chair aux victimes des bombes à sous-munitions, recueillant les applaudissements nourris des participants. Une plaque installée au pied de la Chaise informe désormais les visiteurs sur le sens de l'œuvre.

## COMMUNICATION

### MÉDIAS

Le dossier des sous-munitions a généré une présence régulière de la thématique et de Handicap International dans les médias nationaux. Des interviews et des reportages ainsi que des présences dans des émissions de télévision et radio ont contribué à la visibilité de la cause en Suisse. Notre campagne annuelle de collecte de dons, coordonnée par la ZEWO, a été illustrée par l'assistance aux victimes de ces armes et par notre campagne pour leur interdiction.

## ÉVÉNEMENTS

Dans ce chapitre encore, la Place des Nations a accueilli, début novembre, une exposition de photos réalisées par Stuart Freedman sur l'impact des bombes à sous-munitions sur la population du Sud Liban, ainsi que sur le programme de déminage de Handicap International. Des témoignages poignants et d'une grande qualité esthétique ont interpellé le public en marge de la Conférence sur les armes conventionnelles (CCW) aux Nations Unies. Parmi les autres événements organisés, citons notamment notre présence au Salon international du livre et de la presse à Genève. Plus de 3000 personnes y ont signé notre pétition internationale pour l'interdiction totale des bombes à sous-munitions.

## PUBLICATIONS

Le journal trimestriel « Vivre debout » est le principal outil d'information destiné à nos donateurs. Durant 2007, nous avons testé des variantes de papier et de qualité d'image afin de connaître les préférences de nos lecteurs. Associé à une optimisation des processus de production et de gestion des données, ce test a permis de baisser les coûts de notre communication.

Notre nouveau site internet a vu le jour en 2007. Lancé au printemps, il est nourri régulièrement de contenus liés aux actualités de l'organisation. Un système de don en ligne sera opérationnel au premier semestre 2008.

## DOCUMENTATION VIDEO

Le nouveau site Internet de la section suisse de Handicap International fait la part belle aux documents vidéo. Qu'il s'agisse de reportages du terrain ou de séquences en rapport avec le combat pour l'interdiction des bombes à sous-munitions, ces documents offrent un regard direct sur le travail de nos équipes partout dans le monde.



### COLLECTE DE DONS

Notre lettre de témoignage, produite puis envoyée du Cambodge, a été diffusée en 2007 lors de notre campagne annuelle de collecte de dons. L'analyse de ces campagnes nous permet de mieux informer nos donateurs et de réduire nos coûts de collecte de dons. Ainsi, l'accueil de nos nouveaux donateurs et parrains/marraines sera amélioré en 2008.

### BASE DE DONNÉES

La gestion de nos adresses est faite grâce à une nouvelle base de données, opérationnelle depuis début 2007. Elle nous permet de mieux répondre aux souhaits spécifiques de nos donateurs.



### LA TV SUISSE EN SIERRA LEONE

Abubakar Badai est un enfant de la rue. Il vit à Freetown, capitale de la Sierra Leone. Pendant la guerre civile qui a duré une décennie, il a perdu contact avec sa famille. Un reportage de l'émission Ensemble, diffusé le lundi 9 avril 2007 sur les quatre chaînes nationales de télévision, a donné aux téléspectateurs un aperçu de son quotidien.

A l'image d'Abubakar, les enfants de rues et les enfants soldats portent de profonds traumatismes et une énorme solitude. Pour les aider à les surmonter, Handicap International a ouvert depuis 2003 deux centres d'accueil et de soins, au centre de la capitale et dans la périphérie. Les jeunes peuvent y passer la journée. « Je vis dans la rue depuis 6 ans. Il y a peu de temps, mes amis m'ont amené ici. Dans ce lieu, nous pouvons jouer et dessiner, affirme Abubakar. Nous avons la paix. Ça me plaît ! »

L'encadrement est assuré par une équipe d'animateurs spécialisés qui offre, en plus des loisirs, une écoute attentive. Un soutien psychologique qui a pour objectif de les aider à se réintégrer dans la société. La Chaîne du bonheur et la Coopération Suisse ont participé au financement de ce projet.

A travers ce centre, Abubakar se donne ainsi chaque jour un peu de courage ; afin que son avenir ne soit plus fait de travaux de nettoyage contre un peu de nourriture et de nuits dans une voiture abandonnée.



26 février 2007. Broken Chair, oeuvre de Daniel Berset, est réinstallée sur la Place des Nations. Démontée pendant le réaménagement de l'esplanade, la Chaise brisée de Handicap International retrouve sa place après quelques mois d'incertitude sur son avenir.



Le 25 septembre 2007, le Conseil national a donné suite à l'initiative parlementaire Dupraz pour l'interdiction des bombes à sous-munitions. Le Conseil des Etats n'ayant pas suivi, le sujet reste à l'ordre du jour du parlement... et des médias suisses !

## NOUVELLE PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Les comptes, validés par notre organe de contrôle le cabinet Ernst & Young, sont présentés en concordance avec les normes comptables suisses. Ils sont conformes aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21 relative aux organisations à but non lucratif.

Les comptes ont été préparés selon le principe des coûts historiques.

Handicap International section suisse a reçu la certification ZEWO en juillet 2005 pour son intégrité financière et la présentation des comptes conforme à leurs recommandations.

### FAITS MARQUANTS

En millions de francs - MFr.

- Le ratio d'affectation des dons et fonds institutionnels aux missions sociales de Handicap International est de 89%.
- Le financement de nos missions sociales présente une augmentation de 17% (MFr. 6,598 contre MFr. 5,632 en 2006).
- La répartition de nos ressources est la suivante : Les fonds institutionnels représentent 65,5% (contre 58% en 2006), la collecte 25% (40% en 2006) et les autres ressources 9,5%.
- Les emplois (+10%) et les ressources (+17%) continuent de croître. Ils totalisent MFr. 8,176.



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

ACTIF	2007	2006
Équipements et outillages	0	61
Matériel de bureau et mobilier	151	2 007
Matériel informatique	7 849	8 346
Matériel audiovisuel	3 544	2 931
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>11 544</b>	<b>13 345</b>
Autres immobilisations financières	5 228	5 198
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>5 228</b>	<b>5 198</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>16 772</b>	<b>18 543</b>
Créances fiscales et sociales	16 172	4 717
Financements programmes versés à l'avance	1 207 727	332 554
Créances sur sections Handicap International		113 578
Autres créances	5 605	25 246
Charges constatées d'avance	171 890	139 241
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 401 394</b>	<b>615 336</b>
Disponibilités	2 917 128	1 855 507
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>2 917 128</b>	<b>1 855 507</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 318 522</b>	<b>2 470 843</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 335 294</b>	<b>2 489 386</b>

PASSIF (avant répartition)	2007	2006
Report à nouveau	102 651	2 651
Résultat de l'exercice		100 000
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>102 651</b>	<b>102 651</b>
Report bailleurs de fonds sur exercice suivant	503 374	676 610
<b>TOTAL FONDS AFFECTÉS</b>	<b>503 374</b>	<b>676 610</b>
Dettes envers sections Handicap International	2 608 091	459 227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 332	27 296
Dettes fiscales et sociales	24 572	8 886
Financements programmes à verser	1 026 727	1 123 817
Autres dettes		51 735
Charges à payer	22 547	39 164
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>3 729 269</b>	<b>1 710 125</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 335 294</b>	<b>2 489 386</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
Dons collectés	2 051 637	2 824 535
Financements et subventions affectés	5 351 201	4 001 321
Subvention d'exploitation Handicap International France	441 679	
Reprise sur amortissements et provisions, transferts de charges	17 000	
Autres produits de gestion courante	143 084	101 759
Cotisations des membres	266	794
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 004 867</b>	<b>6 928 409</b>
Financements des programmes HI à l'étranger	5 605 050	4 585 487
Achats fournitures non stockées	21 443	21 262
Frais d'affranchissements mailings	71 765	81 619
Location fichiers mailings	249 670	246 211
Catalogues et imprimés	707 180	561 332
Transport de biens et documents	1 330	8 390
Autres services et prestations externes	370 682	448 910
Impôts, taxes et versements assimilés	139	123
Salaires et traitements	830 205	736 609
Autres frais du personnel	2 374	1 078
Charges sociales	153 279	128 415
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 856	9 997
Autres charges d'exploitation	2 255	1 003
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>8 025 228</b>	<b>6 830 436</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-20 361</b>	<b>97 973</b>
Intérêts et produits assimilés	40 026	11 131
Différences positives de change	125 952	32 050
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>165 978</b>	<b>43 181</b>
Différences négatives de change	145 788	35 316
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>145 788</b>	<b>35 316</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>20 190</b>	<b>7 865</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-171</b>	<b>105 838</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 318	6 000
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>5 318</b>	<b>6 000</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 147	11 838
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 147</b>	<b>11 838</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>171</b>	<b>-5 838</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 176 163</b>	<b>6 977 590</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 176 163</b>	<b>6 877 590</b>
<b>EXCÉDENT OU DEFICIT</b>		<b>100 000</b>

## ÉVOLUTION DES EMPLOIS

EMPLOIS		2007		2006	
<b>Missions sociales</b>		<b>6 598 401</b>	<b>81%</b>	<b>5 632 133</b>	<b>82%</b>
<b>FINANCEMENT DES PROGRAMMES:</b>		<b>6 332 026</b>	<b>77,5%</b>	<b>5 304 842</b>	<b>77%</b>
Dont:	Afghanistan	488 782		183 129	
	Albanie	20 000		20 000	
	Algérie	455		263 338	
	Angola	344 893		191 280	
	Bangladesh	126 735		153 022	
	Cambodge	183 023		189 606	
	Corée du Nord	30 000			
	Ethiopie	68 456		49 911	
	Ex- Yougoslavie, Bosnie	423 317			
	Ex- Yougoslavie, Kosovo, Serbie	50		48 627	
	Guinée Bisau			20 000	
	Inde			172 041	
	Indonésie	1 415 109		810 003	
	Iran			20 000	
	Kenya	211 773			
	Laos			60 000	
	Liban			40 000	
	Maroc	9 700		50 300	
	Moyen Orient	210		20 000	
	Mozambique	520 602		244 674	
	Nicaragua	225 000		170 000	
	Palestine			4 286	
	Pakistan			50 000	
	Philippines	57 940		131 772	
	République démocratique du Congo	208 720			
	Rwanda	55 802		40 485	
	Sénégal			40 000	
	Sierra Leone	416 304		548 602	
	Somaliland	18 664		76 119	
	Sri-Lanka	552 015		621 443	
	Togo	10 000			
	Etude « insertion économique des victimes »			136 299	
	Co-financement déminage	217 500		230 550	
	Sensibilisation et information	160 377		210 440	
	Ressources humaines expatriés	142 104		100 685	
	Gestion du secteur	424 494		408 230	
<b>CAMPAGNE CONTRE LES MINES:</b>		<b>266 375</b>	<b>3,5%</b>	<b>327 292</b>	<b>5%</b>
dont:	Expo Terres perdues (7SMP)			94 076	
	Campagne BASM	88 825		71 612	
	Action « Broken Chair »	11 011			
	Autres coûts de la campagne	166 539		161 604	
<b>Recherche des fonds et communication</b>		<b>1 307 369</b>	<b>16%</b>	<b>1 044 829</b>	<b>15%</b>
<b>RECHERCHE DES FONDS</b>		<b>1 120 539</b>	<b>13,5%</b>	<b>839 851</b>	<b>12%</b>
	Prospection et fidélisation	1 043 568		797 683	
	Autres opérations	5 233		15 989	
	Gestion des donateurs	71 739		26 179	
<b>INFORMATION</b>		<b>186 830</b>	<b>2,5%</b>	<b>204 978</b>	<b>3%</b>
dont:	Journal donateurs			54 071	
	Manifestations	16 198		13 488	
	Relations presse	7 808		6 483	
	Autres frais d'information	162 824		130 936	
<b>Services généraux, dont:</b>		<b>270 393</b>	<b>3%</b>	<b>200 627</b>	<b>3%</b>
	Frais de personnel	206 395		163 873	
	Frais généraux	63 999		36 754	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>8 176 163</b>	<b>100%</b>	<b>6 877 590</b>	<b>100%</b>
<b>RÉSULTAT</b>				<b>100 000</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8 176 163</b>		<b>6 977 590</b>	

Les emplois se chiffrent à Fr. 8 176 163.- Ils augmentent ainsi de Fr. 1 298 573.- par rapport à 2006, soit de 19%.

Cette progression se décompose ainsi:

- Augmentation de Fr. 966 267.- sur la réalisation de nos missions sociales.

- Hausse de Fr. 262 540.- sur les coûts de la recherche de fonds et de la communication.

- Hausse du coût des services généraux de Fr. 69 766.-.

**L'engagement de l'association dans les campagnes de plaidoyer contre les armes mutilantes continue.**

En 2007, les fonds engagés dans les campagnes contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions ont baissé à Fr. 266 375.- (-19%).

## ÉVOLUTION DES RESSOURCES

RESSOURCES	2007		2006	
<b>Fonds institutionnels affectés:</b>	<b>5 351 201</b>	<b>65,5%</b>	<b>4 001 321</b>	<b>58%</b>
Commune d'Onex			10 000	
Canton de Genève	155 000		199 043	
Autres cantons et communes de Suisse	53 525		11 550	
Ville de Bâle	20 000		20 000	
Département fédéral des Affaires Etrangères Suisse	1 187 194		1 069 540	
Chaîne du Bonheur	2 129 248		1 864 831	
FIFA			40 000	
Fondations	1 588 734		535 808	
Loterie Romande			20 000	
Anonyme	217 500		230 550	
<b>Collecte des dons</b>	<b>2 051 637</b>	<b>25%</b>	<b>2 824 535</b>	<b>40%</b>
<b>Autres ressources:</b>	<b>773 325</b>	<b>9,5%</b>	<b>151 734</b>	<b>2%</b>
dont: Contribution de Handicap International France	441 679			
Facturation à HI sur RHE	142 104		100 685	
Cotisations des membres	266		794	
Produits financiers	165 978		43 181	
Autres produits d'exploitation	23 298		7 074	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>8 176 163</b>	<b>100%</b>	<b>6 977 590</b>	<b>100%</b>

Les ressources totales augmentent de Fr. 1 198 573.- (+17%) par rapport à 2006, à hauteur de Fr. 8 176 163.-. Ceci est principalement le résultat conjugué d'une hausse des fonds institutionnels affectés pour MFr. 1,349 (+34%) et d'une baisse des fonds collectés de MFr. 0,772 (-27%).

- Les fonds institutionnels d'origine privée sont en augmentation avec 73.5% du montant total des fonds bailleurs affectés (67% en 2006) et 26.5% de fonds d'origine publique (33% en 2006).
- Les financements affectés les plus importants restent ceux de la Chaîne du Bonheur à hauteur de MFr. 2,129 pour les fonds d'origine privée, soit 40% des fonds bailleurs affectés, et le Département fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) avec MFr. 1,187 (22%) pour les fonds publics.

## ANALYSE DU RÉSULTAT 2007

### RÉALISATION DES PROGRAMMES

EMPLOIS		RESSOURCES	
Financement des programmes	6 332 025	Fonds institutionnels	5 351 201
Campagne contre les mines et les BASM	266 375	Dons	2 051 637
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>6 598 401</b>	<b>RESSOURCES EXTERNES</b>	<b>7 402 838</b>

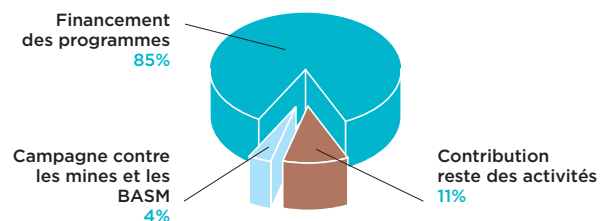
Contribution reste des activités **804 437**

**Ratio d'utilisation des fonds**  
(coûts programmes/fonds collectés) **89,13%**

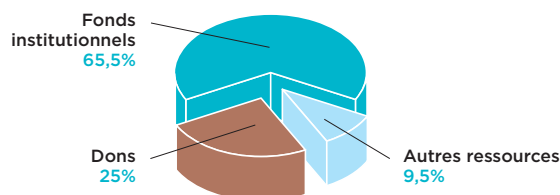
### RESTE DES ACTIVITÉS

EMPLOIS		RESSOURCES	
Communication et collecte des dons	1 307 369	Contribution sur fonds externes	804 437
Services généraux	270 393	Autres ressources	773 325
	<b>1 577 762</b>		<b>1 577 762</b>

### UTILISATION DES FONDS INSTITUTIONNELS ET DONS COLLECTÉS



### ORIGINE DES RESSOURCES



# REMERCIEMENTS

## LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2007

### INSTITUTIONS ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

#### CANTONS DE :

Bâle Ville, Genève, Nidwald, Obwald, Schwyz

#### COMMUNES DE :

Aire-la-Ville, Attalens, Bottmingen, Bougy-Villars, Choulex, Collex-Bossy, Cologny, Corsier-sur-Vevey, Dardagny, Delémont, Fribourg, Genève, Guttannen, Heimberg, Jegenstorf, Küsnacht, La Chaux-de-Fonds, Le Solliat, Meinier, Mervelier, Merzligen, Mies, Montmolin, Oberdiessbach, Oberhofen am Thunersee, Pully, Tolochenaz, Vevey, Zoug

Cycle d'Orientation des Voirets (GE)

Département Fédéral des Affaires Etrangères

Département Fédéral de l'Intérieur

### INSTITUTIONS PRIVÉES

Chaîne du Bonheur

Comité International Olympique

FIFA

Loterie Romande

U.E.F.A.

Fondation Accentus

Fondation André & Cyprien

Fondation Coromandel

Fondation David Bruderer

Fondation Degen

Fondation Gebrüder Kägi

Fondation Gertrude Hirzel

Fondation Jean Wander

Fondation Lord Michelham of Hellingly

Fondation Lovebridge

Fondation Luce Grivat

Fondation Nasser Eddin Nasser

Fondation Paul Poletti

Fondation R.+S. Braginsky

Fondation Stammbach

Fondation Suzanne Huber

Fondation Symphasis

Fondation Tellus Viva

The Herrod Foundation

Association UMPIRE

Accademia di Architettura, Biblioteca, Mendrisio

Ecole Saint-Georges

L'Ange de l'Éternel

Mission d'Iraq

Union des Cœurs

Abbaye D'Hauterive

Communauté Cath. de langue portugaise Genève

Commune Ecclesiastique cath.-romaine Delémont

La Valsainte

Le Prieuré de Martigny

Maison St-Ursule Sion

Missione Cattolica Italiana Rapperswil

Monastère de la Visitation

Monastère St Joseph de Montorge

Paroisse Cath. Cressier

Paroisse Cath. St-Imier

Paroisse St-Jacques Grandvillard

Paroisse Ste-Thérèse Genève

Rectorat Notre-Dame Bourguillon

Ref. Kirchgemeinde Aesch-Pfeffingen

Ref. Kirchgemeinde Brienz

Ref. Kirchgemeinde Pfäffikon

Ref. Kirchgemeinde Rapperswil-Jona

Ref. Kirchgemeinde Stallikon-Wettswil

Röm. Kath. Kirchgemeinde Seeland

Soeurs de la Charité Martigny

Soeurs de Saint-Maurice Bex

Soeurs Hospitalières de Sainte-Marthe

Soeurs Hospitalières Sion

Syndicat Chrétien de Sierre et Loèche

### ENTREPRISES

Agap Conseils Sarl

Alpina Verbier S.A.

Aquarius Films Production

Artal Luxembourg SA, Succle de Genève

Aster Finance Sarl

ATouTec Sarl

Bistrot Dumas Genève

Bobst S.A.

Brunschwig & Cie S.A.

Bureau Technique Informatique

Café du Marché Le Locle

Capital International S.

Cedos International

Citernes Service S.A.

Creutex Arimec

De La Gandara Veuillet Dini

Deal Invest S.À.R.L.

Décolletage Mécanique Dany & Fils S.A.

Diageo Suisse SA

E.Gutzwiller & Cie

Ebenisterie-Agencement W. Wider

Entreprise Duret S.A.

EOS Holding

ETC S.A.

Fiduciaire Lucien Leitenberg SA

Genassurances S.A.

Gérance-Service S.A.

Gippa Jean-Jacques SA

Givel SA

Globes SA Global Energy Solutions

Groupe Médical Onex

Hard Repair Center S.A.

Harton Electronic

Henri Probst SA

Holdener Architectures Sarl

Hugo Mathis Schreinerei

Imm. Condémines

Ingénieur Forestier Epfz R. Beer

Institut Baldegg

Intensiva Training

Jean-Paul Parisod SA

Jenny Lane AG

Kugler Ing. S.A.

Laboratoire d'analyse Dr Salamin

Lastag Immobiliens AG

Librairie la Bulle

Niederer Kraft & Frey

Olympus

Omega SA

P.F.E.A. Morel-Menu

Pardisla

Pharmacie de Florissant Genève

Pictet & Cie - Direction

Plein Sud Commugny

Port Vidoli SA

Reitzel (Suisse) S.A.

Rentenanstalt

Restaurant la Plage Gland

Ringier AG

Rolex SA

Société Privée de Gérance Genève

Suter Vermögensverw.

Swisscommodity S.A.

Thönen Bauunternehmung AG

V. Fischer & Cie AG

Vestiaire de Savigny

Walliser Bote

Wenger Unternehmungen

Willemin - Macodel S.A.

### ARTISTES ET LIEUX D'EXPOSITION

Daniel Berset

Stuart Freedman

Zep

NOUS VOUS PRIONS DE NOUS EXCUSER POUR  
D'ÉVENTUELLES OMISSIONS.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMITÉ DE DIRECTION

**Président** Bernard Poupon  
**Secrétaire** Jean-Luc Rossier  
**Trésorière** Danièle Aumagne  
Dr. Jean-Baptiste Richardier  
Bernard Michel  
Dr. Pierre Brantus  
François Fouinat

## EXPATRIÉS

**Burkina/Niger** Sandrine Bouille  
**Europe du Sud-Est** Anna Perrenoud  
**Inde** Björn Schranz

## ÉQUIPE SECTION SUISSE

*En août 2008*

**Direction** Paul Vermeulen  
**Programmes** Marc Schmidlin, Laurence Boymond

**Communication** Ueli Anken, Alexandre Armand,  
Evi Kassimidis, Cristina Pastoriza  
**Administration** Désiré Habiymbere, Catherine Mohler

## BÉNÉVOLES

Anne Rossier  
Crispin Girinshuti  
Gilbert Castella  
Iustina Maria Iuga  
Juan Morán  
Koco  
Maricris Jocallaz  
Neyssan Falahi  
Beatrice Anton  
**Stagiaire** Elsa Fremont

# SECTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL

## SUISSE

11, avenue de la Paix  
1202 Genève  
Tél. : + 41 (0) 22 788 70 33  
Fax : + 41 (0) 22 788 70 35  
contact@handicap-international.ch  
www.handicap-international.ch

## FRANCE

14, avenue Berthelot  
69361 Lyon Cedex 07  
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79  
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94  
contact@handicap-international.org  
www.handicap-international.fr

## Bureau

104-106, rue Oberkampf  
75011 Paris  
Tél. : + 33 (0) 1 43 14 87 00  
Fax : + 33 (0) 1 43 14 87 07  
paris@handicap-international.org  
www.handicap-international.fr

## ALLEMAGNE

Ganghofer Str. 19  
80339 München  
Tél. : + 49 (0) 89 54 76 06 00  
Fax : + 49 (0) 89 54 76 06 20  
info@handicap-international.de  
www.handicap-international.de

## BELGIQUE

67, rue de Spa  
1000 Bruxelles  
Tél. : + 32 (0) 2 280 16 01  
Fax : + 32 (0) 2 230 60 30  
headoffice@handicap.be  
www.handicap-international.be

## CANADA

1819, boulevard René-Lévesque Ouest  
Bureau 401  
Montréal (Québec) H3H 2P5  
Tél. : + 1 514 908 2813  
Fax : + 1 514 937 6685  
info@handicap-international.ca  
www.handicap-international.ca

## ÉTATS-UNIS

6930 Carroll Avenue – Suite 240  
Takoma Park, MD 20912  
Tél. : + 1 301 891 2138  
Fax : + 1 301 891 9193  
info@handicap-international.us  
www.handicap-international.us

## LUXEMBOURG

140, rue Adolphe-Fischer  
1521 Luxembourg  
Tél. : + 352 42 80 60  
Fax : + 352 26 43 10 60  
hilux@pt.lu  
www.handicap-international.lu

## ROYAUME-UNI

CAN Mezzanine  
32-36 Loman Street  
Southwark  
London SE1 0EH  
Tél. : + 44 (0) 870 774 37 37  
Fax : + 44 (0) 870 774 37 38  
hi-uk@hi-uk.org  
www.handicap-international.org.uk